



L'essentiel & plus encore

Délégué pour agir

Bulletin trimestriel de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

N° 8 . Janvier 2012

AGENDA

- 31/01/2012
Conférence «Le stress dans le monde agricole»
Salle polyvalente Espace Patriarche
Pouilly-en-Auxois (21) à 14h00
- Du 6 au 10/02/2012
Les Instants Santé
Auxonne (21)
- Du 13 au 15/02/2012
Les Instants Santé
Fontaine Française (21)
- Du 20 au 22/02/2012
Les Instants Santé
Mirebeau-sur-Bèze (21)
- Du 12 au 13/03/2012
Les Instants Santé
Grancey (21)
- Du 14 au 16/03/2012
Les Instants Santé
Is-sur-Tille (21)
- Du 19 au 20/03/2012
Les Instants Santé
Selongey (21)
- Du 21 au 22/03/2012
Les Instants Santé
Mirebeau-sur-Bèze (21)
- Du 26 au 28/03/2012
Les Instants Santé
Luzy (58)



Dominique BOSSONG

ÉDITORIAL

Dans un contexte d'austérité budgétaire, il paraît évident que l'État va accentuer ses exigences à l'égard de la MSA et risque de prendre des mesures très contraignantes.

Pour faire face à cet environnement « hostile » nous n'aurons pas d'autres choix, élus et administratifs, que d'avancer en serrant les rangs dans les années à venir.

Cependant malgré des moyens qui seront de plus en plus contraints, ne perdons pas de vue la mission qui est la nôtre et appuyons nous sur nos points forts pour défendre notre régime de protection sociale spécifique. Notre guichet unique nous est envié : défendons-le et mettons-le en avant !

Notre politique de proximité n'est, à ma connaissance, pas égalée par aucun autre régime de protection sociale : faisons la promotion de nos nombreux « points d'accueil adhérents », de notre présence sur le territoire à travers

notre Action Sanitaire et Sociale et nos actions de Santé Sécurité au Travail, de Gestion du Risque et de Prévention Santé.

Nous sommes le dernier régime de protection sociale professionnel et démocratique : poursuivons et accentuons nos actions sur nos territoires en étant plus que jamais force de proposition au niveau des comités de l'échelon local.

Certains d'entre vous m'ont fait part d'un déficit d'image de la MSA lors de nos rencontres courant octobre.

Je réponds à tous, que c'est aussi à nous, élus, à essayer d'en donner une meilleure et de démontrer que notre MSA est bien la structure la mieux adaptée aux attentes de nos ressortissants.

Ceci ne me fait cependant pas oublier, de vous souhaiter à vous, ainsi qu'à vos familles, tous mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012.

Nouveau look pour le bulletin !

La MSA place au coeur de son action la relation avec ses publics. La communication que nous adressons doit être en phase avec cette stratégie afin de donner à notre discours toute la lisibilité qu'il mérite.

Pour ce faire, les équipes communication du réseau des caisses ont mis en place une nouvelle charte des éditions et des publications. Nous avons réalisé ce bulletin en appliquant les recommandations préconisées par cette nouvelle charte.

Nous espérons que vous apprécierez encore davantage ce rendez-vous trimestriel qui crée un lien entre tous les délégués.

SOMMAIRE

- 2 : Des élus en action
: Commission santé
- 3 : Réunions des présidents et vice-présidents
: Comités départementaux
- 4 : Les services publics modernes sont à la campagne !
: L'accueil sur rendez-vous
- 5 : Vaccination contre la grippe
: Petite enfance
- 6 : Cessation d'activité
: La rougeole refait son apparition
: Déclaration d'accidents
- 7 : SST : Programme d'actions 2012
: «Conduite Seniors»
- 8 : Inauguration de l'agence de Maillot

Un rallye prévention face aux accidents domestiques



C'est pour sensibiliser parents et enfants sur les dangers qui menacent ces derniers au quotidien à l'extérieur de la maison, qu'un rallye prévention était organisé le 5 novembre dernier sous le hall agricole de Semur-en-Auxois (21).

Les délégués du comité de l'échelon local de Semur-en-Auxois / Montbard / Venarey-les-Laumes, après avoir fait de la « pub » sur la tenue de cette manifestation, animaient pour leur part le stand des dangers à la ferme, par la distribution de brochures de prévention et d'un quizz.

Devant un nombreux auditoire, Landry GUILLOT, conseiller Info Energie au CAUE, a informé et sensibilisé aux bons gestes pour économiser l'eau, l'électricité, le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Do you speak english ?



Partant du constat que parfois les notices d'utilisation des matériels agricoles sont en anglais et n'ayant pas forcément quelqu'un sous la main pour les traduire, les délégués du comité de l'échelon local de Corbigny /

Saint Saulge / Brinon (58) ont émis l'idée qu'un jour, il serait opportun de mettre en place un atelier de découverte de l'anglais. Et avec l'aide gracieuse d'un de leur délégué du 2^e collège, Franck GARBEROGLIO, accessoirement professeur d'anglais à l'Institut Professionnel d'Enseignement Rural de Machinisme Agricole de Saint Saulge, ils sont passés de l'idée au projet.

Comment réduire ses dépenses d'énergie ?



Les délégués MSA de l'échelon local des cantons de Cuisery / Saint Germain du Plain (71), ont organisé, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Saône-et-Loire, une conférence sur la maîtrise des dépenses d'énergie, le vendredi

21 octobre dernier à la salle des fêtes de Saint Germain du Plain. Devant un nombreux auditoire, Landry GUILLOT, conseiller Info Energie au CAUE, a informé et sensibilisé aux bons gestes pour économiser l'eau, l'électricité, le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

L'aide et le maintien à domicile : quelles solutions ?

L'association d'aide et de maintien à domicile de Chablis organisait sa 1^{ère} porte ouverte le vendredi 21 octobre à Chablis (89), afin de répondre aux questions qui se posent régulièrement. Avec l'appui logistique de l'animateur de l'échelon local, les délégués MSA du comité de l'échelon local de Chablis, Ligny-le-Châtel et Tonnerre ont joué un rôle prépondérant dans la réussite de cette action, faisant remonter les besoins du terrain et diffusant l'information aux adhérents pour la participation de ces derniers.



Commission Santé : une année 2011 bien remplie !

Après une année de présidence de la Commission Santé, rencontre avec Bernard DRUJON pour un bilan 2011 et les perspectives 2012.

Quel bilan tirez vous de cette année de présidence ?

B.D. « En terme de participation à la commission, on peut tout d'abord dire que les élus ont été très assidus. La présence des médecins et administratifs de la MSA y est par ailleurs très appréciée pour notamment leur analyse de l'évolution des soins médicaux, des remboursements des médicaments et de la médecine du travail. Nos actions en matière de prévention sont toujours nombreuses, même si je regrette qu'elles ne trouvent pas toujours l'écho qu'elles mériteraient. La présence d'élus dans chaque commission départementale, comme par exemple les commissions des infirmiers ou des dentistes... nous a permis de bien représenter la MSA, en apportant leur connaissance du terrain. »

Quels sont les projets qui selon vous devront être particulièrement suivis en 2012 ?

B.D. « L'année 2011 terminée, nous pourrions évaluer si les services du nouveau laboratoire qui intervient pour les « Instants Santé » sont performants et si besoin les améliorer. Sinon d'une manière générale, je pense que nous aurons de plus en plus à nous préoccuper des populations en situation précaire et de leur accès aux soins. Mais la mission me paraît difficile et demande des moyens humains, financiers et matériels. Et puisque nous sommes en période de vœux, je souhaite que la MSA reste en bonne santé et vive encore longtemps. »



Réunions des présidents et vice-présidents des comités de l'échelon local : les élus acteurs de la politique institutionnelle

C'est en octobre que les présidents et vice-présidents des comités de l'échelon local de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne ont participé à leur rencontre annuelle. Les présidents des comités départementaux, Bernard VIRELY, Claire BRUANDET, Pierre DUFOUR et Pierre ALLARD ont accueilli à cette occasion le président Dominique BOSSONG ou le 1^{er} vice-président Alain DUTERTRE pour des après-midi de travail sans langue de bois !

Après la présentation du projet « Ambitions 2015 » et du Contrat Pluriannuel de Gestion (voir par ailleurs), une large place aux échanges était offerte aux présidents et vice-présidents, amenés à se répartir dans trois ateliers thématiques :

- Pour participer à la construction d'un plan vie institutionnelle
- Pour préparer l'assemblée générale 2012
- Pour reparler du rôle des administrateurs et membres CD

Une présentation globale de toutes les propositions a ensuite été faite au conseil d'administration en décembre pour une prise en compte dès 2012.

Comités départementaux



Le 14 octobre 2011, les membres des quatre comités départementaux de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne se sont réunis pour la deuxième fois en séance unique à Autun. Au programme de cette journée : le projet « Ambitions 2015 », la Convention d'Objectifs et de Gestion et les risques psycho-sociaux.

Animée par le président Dominique BOSSONG et le directeur général Jean BOISSIERE, cette rencontre s'est déroulée en deux temps : informations et échanges le matin sur l'actualité de la MSA, puis intervention du psychologue François Régis LENOIR l'après-midi pour aborder les problématiques du stress et du suicide en agriculture.

Le projet « Ambitions 2015 » à la loupe

Le directeur général a démontré à l'auditoire que sa déclinaison était tout à fait possible en Bourgogne. Ainsi au regard de l'ambition de développement, il a expliqué comment, par sa présence sur le terrain, la caisse régionale était organisée pour développer et renforcer sa politique d'affiliation et pourquoi, à travers MSA Services notamment, elle avait sa place comme opérateur de services sur les territoires. En matière d'ambition de service, la mise en place d'ici avril 2012 d'une plate forme de services, avec un accueil téléphonique centralisé, conjugué au développement des services internet et aux agences de proximité, ne peut que concourir à une relation de service personnalisée, privilégiée et professionnalisée. Il a par la suite évoqué le projet d'entreprise CR MSA de Bourgogne qui, à partir de 2012, visera à optimiser l'organisation de cette dernière pour répondre à l'ambition de performance. Enfin pour aborder l'ambition de réussir ensemble, Jean BOISSIERE a réaffirmé le rôle et la place des élus au sein de la MSA qui font notamment la spécificité du régime agricole.

Des élus avec des revendications

Après des remerciements à la direction pour la tenue de ses engagements de non mutation géographique du personnel, ils ont fait part de leur sentiment d'éloignement entre les politiques qu'ils sont et les administratifs d'une caisse régionale.

Ils ont réaffirmé le rôle incontournable des animateurs sur chaque département pour qu'une dynamique de l'échelon local continue à exister sur le terrain, tout en insistant sur la mise en place d'un soutien financier plus conséquent, indispensable à une mobilisation pérenne. Enfin, ils ont fortement interpellé président et directeur général sur l'image de la MSA qui, à leur sens, n'est pas suffisamment bonne et entraîne une non reconnaissance et un désengagement des jeunes à son égard. Ils ont ainsi pris en exemple le moment de l'entrée dans le régime de nos ressortissants et attendent que la MSA « vende mieux » ses services et en particulier les avantages ASS.

De la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) au Contrat Pluriannuel de gestion (CPG)

Jean-Luc RIOLINO, attaché de direction en charge de la Vie institutionnelle et de la Communication, a expliqué aux membres CD que la COG était la convention passée entre la MSA et les pouvoirs publics alors que le CPG correspondait à sa déclinaison au niveau local.

Ainsi, notre caisse régionale aura donc à décliner son CPG à travers 132 engagements. Nous serons « contrôlés » par la CCMSA dans tous nos domaines d'activité, de la protection sociale en passant par l'action sociale ou la santé sécurité au travail et jusqu'à la gestion de nos ressources humaines et notre communication.

Pour mieux appréhender la détresse en agriculture

François Régis LENOIR, psychologue et exploitant agricole abordait l'après-midi le stress, la dépression, le suicide... tous ces phénomènes rassemblés sous le vocable risques psycho-sociaux. Il a fait toucher du doigt que le maintien du lien social dans nos villages ou nos hameaux était ce qu'il y avait de mieux pour combattre isolement, stress, dépression voire suicide et que les délégués avaient bien ici un rôle non négligeable à jouer.

La MSA s'engage dans un nouveau dispositif d'accueil moderne qui permettra de la contacter facilement, au plus près du domicile des adhérents, en limitant leurs déplacements.

En octobre dernier, au centre social de Lormes (58), a eu lieu l'inauguration du programme d'installation de dix visio-guichets dans les « relais accueil de service public » du Pays Nivernais Morvan et du canton de Cercy-la-Tour.

En présence de Christian PAUL, Président du Pays Nivernais Morvan, et en partenariat avec la Fédération des centres sociaux de la Nièvre, le Pôle emploi, la CAF, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, la CPAM et certains services de l'Etat, une cinquantaine de personnes ont assisté à des démonstrations de la borne visio-guichet.

L'objectif est simple mais ambitieux : avoir la possibilité de s'entretenir (comme dans un rendez-vous) avec un conseiller de Pôle emploi, CPAM, MSA, CAF ou services de l'Etat, à moins de quinze minutes de chez soi, pour tout habitant de la campagne. Ce visio-guichet est un lieu de rendez-vous virtuel tout à fait innovant et simple d'utilisation. Ses fonctionnalités principales sont l'établissement d'entretiens et le partage de documents en temps réel, en toute confidentialité. Il peut être partagé entre plusieurs opérateurs de services, ce qui a été le choix des administrations qui se sont engagées sur cette expérimentation.

Ce dispositif permet d'échanger des documents via l'utilisation du scanner présent. Il peut aussi permettre d'utiliser les services Internet de la MSA en étant guidé par le conseiller en ligne. Il est également possible à ce dernier d'éditer des attestations que l'adhérent peut récupérer directement sur l'imprimante du visio-guichet.



En outre, nul besoin d'être féru d'informatique pour se servir de ces bornes. Elles sont très simples d'utilisation et seul le conseiller est en charge de la plupart des manipulations. Enfin, les Relais de Services Publics se sont engagés à mettre des personnes à disposition, qui pourront accompagner les utilisateurs des visio-guichets.

« J'habite Marigny-sur-Yonne, je suis en recherche d'emploi. Je dois me rendre tous les mois à Château-Chinon pour rencontrer le conseiller Pôle emploi qui m'accompagne dans mes recherches. Cela signifie 40 minutes de déplacement en voiture ».

« Je suis retraitée, habitante de Larochemillay. Il manque des pièces à mon dossier de retraite. Je dois les transmettre par La Poste à la MSA et attendre plusieurs jours que mon dossier soit réputé complet. J'aurai préféré un rendez-vous pour les remettre en mains propres, mais je ne peux pas me déplacer facilement ! ».

Les bornes visio-guichet sont un élément du bouquet de services à offrir à nos adhérents.

« La MSA vient de signer sa convention d'objectifs et de gestion 2011/2015 avec l'Etat. Elle a par ailleurs défini ses ambitions stratégiques pour les cinq prochaines années, parmi celles-ci : améliorer son service rendu grâce à une relation de service personnalisée et par le développement d'une offre MSA en lignes. Elle souhaite développer le déploiement d'outils de contact performants pour donner davantage d'autonomie à nos adhérents en leur permettant d'effectuer eux-mêmes de plus en plus de démarches et en leur donnant la possibilité de choisir les offres de services qui les intéressent. Les bornes visio-guichet sont un élément du bouquet de services à offrir à nos adhérents. La MSA de Bourgogne doit tenir compte de sa dimension régionale dans l'organisation de ses contacts avec les adhérents, le visio-guichet est une opportunité. Cette expérimentation permettra de redéfinir l'articulation des différents modes de contact offerts (services internet, accueil téléphonique, agences, visio-guichets, partenariats avec les autres acteurs publics). Elle concerne pour le moment le département de la Nièvre mais permettra à toute collectivité équipée de visio-guichet compatible de se connecter à notre nouvel accueil virtuel ».

Delphine ARAMBOUROU-MARTIN

Sous-directrice Caisse Régionale MSA de Bourgogne



L'accueil sur rendez-vous

Une nouvelle approche de la relation adhérents

Déjà mise en place dans d'autres départements bourguignons, la pratique du rendez-vous s'étend dans l'Yonne et apporte une réelle satisfaction exprimée tant par l'adhérent que par la personne qui le reçoit. En effet, ce temps privilégié de contact permet en une seule rencontre d'appréhender une situation dans tous les domaines de la législation sociale.

Parfois consacré à l'accompagnement des adhérents dans des moments charnières tels que le départ à la retraite avec installation d'un repreneur, ou face à des situations difficiles, ce type d'accueil se révèle approprié et répond à une demande croissante. Le principe du rendez-vous permet l'analyse préalable du dossier et une prise en compte plus efficace de la demande de l'adhérent. Ainsi les agences d'Avallon, de Toucy et de Maillot (anciennement Sens) reçoivent sur rendez-vous le mardi, celle de Tonnerre le mercredi. A Auxerre, ce nouveau service est ouvert du lundi au vendredi.



EN BREF...

Dépistage du cancer du sein

Dans le cadre de sa politique de santé publique et de ses engagements en matière de promotion du dépistage organisé du cancer du sein, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne a souhaité mener une action de sensibilisation à destination des publics vivant en milieu rural.

Cette année, à l'occasion de la campagne nationale « Octobre Rose », la MSA Bourgogne est allée à la rencontre de la population nivernaise. Ainsi, le 14 octobre dernier, le Docteur Vincent DANCOURT (ADECA 21/58), Madame DUBOIS (infirmière au Centre Leclerc de Dijon), Fabienne BOIVIN-PETIOT (MSA) étaient présents sur le marché de Corbigny afin de sensibiliser les femmes au dépistage, répondre à leurs interrogations et leur apporter toutes les informations pratiques sur les conditions de réalisation de l'examen.

Le dépistage c'est pour toutes les femmes de 50 à 74 ans et tous les deux ans, parce que détectés tôt, 90 % des cancers du sein sont guéris.

Santé

Vaccination contre la grippe : Il ne reste que peu de temps pour se faire vacciner !

La campagne de vaccination contre la grippe se terminera le mardi 31 janvier 2012. La grippe est une infection respiratoire aiguë très contagieuse qui peut entraîner des complications parfois graves, dont des problèmes respiratoires. Le moyen le plus simple et le plus efficace pour se protéger : se faire vacciner.



Se faire vacciner : c'est éviter...

- une forte fièvre qui peut monter, dans certains cas, jusqu'à 40 degrés,
- une toux sèche,
- une fatigue intense et des courbatures.

Se faire vacciner, c'est aussi protéger les nourrissons, les personnes fragiles et plus globalement son entourage.

Quelle est la composition du vaccin ?

Le vaccin antigrippal, fabriqué à partir de virus inactivés, est composé de trois souches qui devraient circuler cet hiver.

Les vaccins contre la grippe saisonnière contiennent-ils un adjuvant ?

Les vaccins contre la grippe saisonnière ont tous la même composition et ne contiennent pas d'adjuvant à l'exception d'un vaccin, GRIPGUARD®, destiné aux personnes de 65 ans et plus. L'adjuvant permet de mieux stimuler la réaction immunitaire.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il réellement efficace ?

La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace, ainsi que par la mise en place des campagnes annuelles de vaccination gratuite, en particulier pour les personnes âgées. En France, la stratégie vaccinale vise à protéger les personnes pour lesquelles la maladie représente un danger : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée (ALD), les personnes ayant une maladie respiratoire chronique (asthme, bronchite), les femmes enceintes, l'entourage des nourrissons âgés de moins de six mois présentant des facteurs de risque... Il faut savoir qu'une quinzaine de jours est nécessaire pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les vaccinés soient protégés.

Alors, n'attendez plus, faites-vous vacciner sans tarder et incitez votre entourage à le faire !

Famille

Petite enfance : avec la MSA, facilitez votre quotidien !

Etre jeunes parents à la MSA, c'est avoir l'assurance de bénéficier d'une offre globale au moment de l'arrivée de son enfant : prestations familiales, accueil dans des structures et actions de prévention santé.

L'arrivée d'un enfant bouleverse l'organisation de la famille et crée de nouveaux besoins. La Caisse Régionale MSA de Bourgogne est aux côtés de ses adhérents dans ce moment important de leur vie. Elle verse des prestations familiales comme la Prestation Accueil du Jeune Enfant (PAJE). Elle finance les structures d'accueil du Jeune Enfant (multi accueils, micro-crèches), les Relais Assistantes Maternelles et apporte un soutien financier aux assistantes maternelles nouvellement agréées. Elle offre aussi aux enfants des actions de prévention santé gratuites : prise en charge de la vaccination ROR, bilans bucco dentaires...



Pour en savoir plus : contactez la CR MSA de Bourgogne au 03 80 63 22 00 ou sur www.msa-bourgogne.fr

Votre conseiller

Alexis PARENT (21)

03 80 68 67 84

Carole SIMON (58)

et Sylvie SIMONIN

03 86 93 45 99

Gaël PELLEZ (71)

03 85 39 11 33

Marc ABONNET (89)

03 86 94 21 95

EN BREF...

Cessation d'activité

Les agriculteurs qui veulent cesser leur activité pour partir en retraite ou exercer un autre métier se posent de nombreuses questions...

... Si vous connaissez des agriculteurs qui souhaitent cesser leur activité, qu'ils aient ou non un repreneur, faites leur connaître le **Point Info Transmission Association** !

Dès 5 ans avant la cessation, un conseiller les accompagne dans leurs démarches et leur propose de :

- les rencontrer pour formaliser leur projet de transmission / association, et les aider à le mettre en œuvre (rendez-vous pris en charge par l'Etat et le Fonds Social Européen),

- réaliser avec eux un diagnostic d'exploitation pour étudier les conditions de reprise, définir les points forts et marges de manœuvre, rédiger une offre attractive pour les candidats à l'installation ou association,

- les aider à trouver un repreneur en leur proposant une inscription au **Répertoire Départ Installation**

www.repertoireinstallation.com

ou de participer aux journées

d'échange cédants / repreneurs,

- leur communiquer les dates des réunions d'information et formation sur la transmission et la retraite.

Santé

La rougeole refait son apparition

Avec plus de 10.500 cas de rougeole déclarés depuis 2008, cette maladie contagieuse fait un retour en force en France. Seule la vaccination peut l'endiguer.

En France, depuis 2008, la rougeole fait un retour inattendu, ce qui inquiète le monde médical. Elle revient avec des formes parfois sévères. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors qu'entre 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels était déclarés, l'épidémie s'est intensifiée pour atteindre 1.544 cas en 2009 et 5.021 cas en 2010. Rien qu'au cours des deux premiers mois de l'année 2011, plus de 3.400 nouveaux cas ont été détectés. Au total, plus de 10.500 cas ont été recensés depuis 2008 sur l'ensemble du territoire. Une évolution alarmante.

La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie infantile et le plus souvent bénigne. Or « elle touche aussi bien les enfants que les adolescents et les adultes ». En 2010, le nombre de cas parmi les nourrissons de moins de un an a triplé et celui parmi les adultes de 20 ans et plus a quintuplé, par rapport à 2009. Or, c'est principalement dans ces deux tranches d'âge que les complications, pulmonaires et neurologiques notamment, sont les plus fréquentes et les plus graves, pouvant entraîner des séquelles, voire le décès.

Seule la vaccination peut endiguer la maladie

La France est actuellement confrontée à une épidémie dont l'évolution a conduit à faire de la rougeole l'une des priorités du calendrier vaccinal 2011. Sa recrudescence est liée à une couverture vaccinale insuffisante des enfants de deux ans et des adolescents et adultes nés depuis 1980. C'est la plus contagieuse des maladies infectieuses et ce, quelles que soient les conditions d'hygiène. Il n'existe pas de traitement curatif. À ce jour, la vaccination reste la meilleure prévention. Le vaccin se présente sous une forme combinée, protégeant contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). La vaccination de base est recommandée pour tous les enfants à l'âge de un an, avec une deuxième dose au moins un mois plus tard et au plus tard à l'âge de deux ans. Elle est recommandée dès l'âge de neuf mois pour les nourrissons vivant en collectivité (crèche, halte garderie...). Dans ce cas, la deuxième dose doit être administrée entre douze et quinze mois. En ce qui concerne le « rattrapage », il est recommandé que toutes les personnes non vaccinées nées depuis 1980 reçoivent deux doses de vaccin trivalent, afin d'être correctement protégées contre la rougeole.

Il est de la responsabilité de chacun de se protéger et de protéger ses enfants. Atteindre un taux de couverture vaccinale de la population de 95% est l'objectif fixé par l'OMS, afin d'éliminer la maladie.



Employeurs

Déclaration d'accidents : un service en ligne

En cas d'accident du travail ou de trajet, un salarié agricole a 24 heures pour avertir son employeur. Celui-ci doit ensuite faire la déclaration à la MSA dans les 48 heures qui suivent l'accident. Pour plus de facilité, il peut le faire directement sur le site de la MSA en se connectant à son espace Internet privé.

Quelle qu'en soit la cause, un accident du travail survient par le fait ou à l'occasion du travail : il faut que l'accident entraîne une lésion physique ou un choc émotionnel ne laissant pas de trace extérieure. Un accident de trajet survient lui entre le lieu de travail et la résidence principale ou encore le lieu où le salarié prend habituellement ses repas. Le parcours ne doit pas être interrompu ou détourné pour des motifs personnels.

En pratique, l'employeur doit :

- compléter et adresser à la MSA une déclaration d'accident de travail,
- remettre au salarié une feuille d'accident du travail lui permettant de bénéficier des soins sans faire l'avance des frais,
- adresser à la MSA une attestation de salaire pour accident du travail si l'accident entraîne l'arrêt de travail du salarié,
- le moment venu, adresser à la MSA une attestation de reprise de travail.

Sur www-msa-bourgogne.fr, il peut en ligne : déclarer l'accident du travail, effectuer une attestation de salaire, effectuer une attestation de reprise du travail, émettre des réserves sur un accident du travail déclaré.

Beaucoup d'autres services sont également proposés sur le site Internet de la MSA, connectez vous !

Dans le cadre du plan Santé Sécurité au Travail 2011/2015, les comités de protection sociale des salariés et des non salariés ont validé le programme d'actions SST de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne pour l'année 2012. Voici en résumé son contenu...



Actions en direction des très petites entreprises

- En s'appuyant sur l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques, poursuite des visites individuelles des conseillers en prévention.
- Mise en œuvre d'un programme d'aides financières spécifiques.
- Réalisation d'actions de formations collectives : bûcheronnage, manipulation des bovins, Troubles Musculo Squelettiques (TMS), secourisme... et organisation d'un événement national : la finale nationale de manipulation de bovins à Saulieu (Côte d'Or).

• Accompagnement du développement de la future CPHSCT (Commission paritaire hygiène, sécurité et conditions de travail) régionale.

Actions pour faire face au risque chimique

- Participation des conseillers en prévention aux formations « Certificat Individuel ».
- Réalisation d'études épidémiologiques dans le cadre de l'étude AGRICAN.

Actions pour combattre les TMS

- Poursuite et amélioration des formations TMS en viticulture.
- Suivi des personnes formées.

Actions Risques Psycho-sociaux

- Développement de groupes de travail dans les entreprises avec CHSCT et de groupes de paroles avec les exploitants, maîtres de stages.
- Poursuite de l'accompagnement des victimes d'agression au travail.

Actions pour limiter les accidents avec les animaux

- Développement et utilisation des parcs de contention pédagogiques de la région.
- Partenariat avec les conseillers bâtiments des Chambres d'Agriculture pour prise en compte de la sécurité dans les projets de construction.

Actions sur les risques liés aux équipements agricoles

- Mise en place de systèmes d'arrêts d'urgence et réalisation de tests.
- Poursuite de l'évaluation de l'exposition aux vibrations des travailleurs.

Actions en direction de populations cibles

- Nouveaux installés : les sensibiliser dans les stages préparatoires à l'installation.
- Saisonniers : publication des résultats d'une étude en direction des employeurs et des saisonniers.
- Acteurs de prévention en grandes entreprises : mise en place d'un 2^e forum CHSCT +.
- Enseignement agricole : former des enseignants et des animateurs relais de prévention dans les établissements scolaires.

Action sanitaire et sociale

«Conduite seniors, restez mobiles ! » un atelier pour garder la route...

Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne est engagée depuis longtemps dans le développement d'actions de prévention en direction des populations agricoles et rurales, notamment en faveur des personnes âgées. En complément de la mise en œuvre de PAC Eurêka, atelier mémoire proposé depuis de nombreuses années en Bourgogne, sont initiées des actions d'information et de sensibilisation, des prestations favorisant le maintien à domicile ou la restauration de l'autonomie.



Partant du constat qu'en milieu rural les personnes âgées, faute de transports en commun adaptés, continuent à conduire leur véhicule, les travailleurs sociaux MSA, en collaboration avec la Prévention Routière, ont créé un nouveau module « Conduite seniors, restez mobiles ! ». Afin de rester vigilant au volant, ce module permet de réviser le code de la route, d'en suivre les évolutions, de tester ses

réflexes, sa vue, de bénéficier de conseils... Tout en confortant la pratique de la conduite afin d'être plus confiant au volant, il favorise l'autonomie des seniors et le maintien du lien social. De son côté, la Prévention Routière a pour but de rassurer les seniors et de les conforter ou encourager à conserver l'habitude de conduire. Ce nouveau module, après avoir été expérimenté avec succès sur une dizaine de groupes en Côte d'Or, est maintenant développé sur nos quatre départements bourguignons. En fin d'année 2011, des modules ont été animés à Semur-en-Auxois et Seurre (21), à Brinon-sur-Beuvron (58), à Cressy-sur-Somme (71) et à Gron (89). Pour 2012, de nouvelles dates sont déjà prévues à Moulins Engilbert (58) et à Gron (89).



En tant que délégués, nous vous invitons à faire connaître ce module à votre entourage. Pour en savoir plus : 03 80 63 22 46

Pratique



Le site couvre plus de 800 m² de surfaces opérationnelles dont 18 bureaux, 3 salles de formation et 1 parking de 70 places.

Inauguration : L'agence MSA de Maillot a ouvert ses portes...

Le Pôle Artisanat et Agriculture du Sénonais situé à Maillot, Zone artisanale «Le Saule Fendu» 8, impasse de l'Europe a été inauguré le 21 octobre dernier. Pour la MSA, les locaux installés au rez-de-chaussée remplacent ceux de Sens.



Après le traditionnel couper de ruban, les invités ont visité les locaux flambants neufs, lumineux, isolés au chanvre et chauffés par géothermie.

Lors de son allocution, Dominique BOSSONG a indiqué que cette inauguration marquait la poursuite de la politique de proximité modernisée que souhaitait mener la Caisse Régionale MSA de Bourgogne.



Pour en savoir plus
www.msa-bourgogne.fr

Votre corps est votre premier outil de travail, préservez-le !

Risques élevés, tâches pénibles, horaires atypiques... Les professions agricoles comptent parmi les plus éprouvantes. C'est pourquoi l'amélioration des conditions de travail doit plus que jamais être au cœur de toutes les préoccupations.

La MSA a des solutions pour améliorer votre santé et votre sécurité au travail.

Rendez-vous sur www.msa-bourgogne.fr



L'essentiel & plus encore